

Nouvelles collaborations internationales avec le réseau de recherche Galactinnov Automne 2025



Pour favoriser le développement de nouvelles collaborations Québec-France, cette subvention est offerte aux membres du regroupement Op+lait, spécifiquement pour des projets de recherche ciblant des collaborations avec les membres français du réseau Galactinnov. Ces fonds de recherche seront attribués à la partie québécoise et une composante « frais de déplacement » est incluse afin de supporter le déplacement de la partie québécoise vers la France.

Critères d'admissibilité:

- 1. L'équipe de recherche doit impliquer au moins deux membres du regroupement Op+lait, dont au moins un membre régulier, et provenant d'au moins deux institutions différentes **ET** un membre français du réseau Galactinnov.
- 2. Le projet doit s'inscrire dans les thématiques du réseau Galactinnov :
 - Thématique 1 : une production laitière plus durable
 - Thématique 2 : vers une gestion plus durable de la santé animale et du bien-être des animaux
 - Thématique 3 : un lait et des produits transformés de qualité
- 3. Prendre note qu'un chercheur ou une chercheuse ne pourra présenter qu'une seule demande en tant que demandeur principal par concours.

Valeur et durée de la subvention :

La subvention est d'un maximum de 15 000 \$ et est jumelée à une bourse de 8 000 \$ pour un étudiant ou une étudiante ET à 2 000 \$ alloués en frais de déplacement afin de supporter le déplacement de la partie québécoise vers la France. Les dépenses admissibles pour la subvention de 15 000 \$ incluent : fournitures de laboratoire, frais d'utilisation des plateformes technologiques, salaires pour personnel et techniciens de recherche (excluant le salaire de chercheur et/ou de chercheuse).

La durée de la subvention est d'un an maximum.

<u>Critères de sélection :</u>

Aspect novateur de la nouvelle initiative (25 %), pertinence de l'initiative en lien avec les thématiques de recherche du réseau Galactinnov (25 %) complémentarité de l'équipe de recherche, nouvelle collaboration et utilisation d'une plateforme technologique (25 %), faisabilité (15 %) et retombées envisagées (10 %).

Le Comité scientifique du Regroupement est en charge d'évaluer les demandes et d'attribuer la subvention. Dans l'éventualité où un membre du comité serait en conflit d'intérêt, celui-ci ne participera pas à l'évaluation de la demande concernée.

<u>Documents à transmettre :</u>

- 1. Le formulaire d'application.
- 2. Un rapport devra être soumis trois mois après la fin de la subvention (un formulaire de rapport sera transmis) et le projet de nouvelle initiative devra être présenté au Rendez-vous scientifique annuel.

Les demandes complètes doivent être soumises à Josée Labrie par courriel (josee.labrie @umontreal.ca) au plus tard le 6 novembre 2025.